

— 2 —

## COMMUNICATION DE LA LISTE DES DEPUTES ELUS

M. le président. En application de l'article L.O. 179 du code électoral, j'ai reçu de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, la liste des députés élus.

Acte est donné de cette communication.

En application de l'article 2 du règlement, la liste des députés est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 3 —

REQUETES EN CONTESTATION  
D'OPERATIONS ELECTORALES

M. le président. En application de l'article L.O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication des requêtes en contestation d'opérations électorales qui lui sont parvenues.

Conformément à l'article 3 du règlement, ces communications sont affichées et seront publiées à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 4 —

## CONSTITUTION DU BUREAU D'AGE

M. le président. Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> du règlement, les six plus jeunes députés présents sont appelés à siéger au bureau pour remplir les fonctions de secrétaires provisoires.

Ce sont :

M. François Fillon ;  
M<sup>me</sup> Annette Chepy-Léger ;  
MM. Jean-Paul Charié ;  
Michel Sapin ;  
Jean-Pierre Le Coadic ;  
Claude Bartoloné.

(Les six députés dont les noms précèdent prennent place au bureau.)

M. le président. Le bureau d'âge de l'Assemblée nationale est constitué.

— 5 —

HOMMAGE A LA MEMOIRE D'UN DEPUTE  
ET DE DEUX ANCIENS DEPUTES

M. le président. J'ai le regret (M<sup>mes</sup> et MM. les députés se lèvent) de porter à la connaissance de l'Assemblée le décès, survenu cette nuit, de notre collègue Henri Darras.

Nous avons également à déplorer le décès de deux de nos anciens collègues de la précédente législature : René de Branche, le 15 avril, et Jacques-Antoine Gau, le 29 mai.

J'adresse à leurs familles, en mon nom et en votre nom à tous, notre souvenir ému.

Je réserve au président que vous allez élire le soin de prononcer leur éloge funèbre.

En hommage à leur mémoire, je vous invite à vous recueillir quelques instants.

(L'Assemblée observe une minute de silence.)

— 6 —

## ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT D'AGE

M. le président. Mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, le chômage étant toujours à l'ordre du jour, je vais vous parler du chômage. (Sourires.)

Je suggère différentes solutions pour y remédier, pour éviter la sortie de francs et favoriser l'entrée de devises étrangères.

Par exemple, les motards qui escortent le Président de la République utilisent des motos soit japonaises, Honda, soit allemandes, B.M.W. Il y a tout de même une consolation : les B.M.W. étant allemandes, on voit que l'Europe peut concu-

rencher le Japon. Si nous construisions des motocyclettes, nous n'aurions plus besoin de les acheter et nous pourrions même en exporter, la main-d'œuvre allemande étant plus chère que la nôtre.

Il y a aussi les appareils photographiques. Vous savez que la photographie a été inventée par un Français, Niepce. Mais il n'existe aucun appareil photographique français. Ceux que vous achetez sont japonais ou américains. Il existe également un appareil belge, de grande qualité, de marque Agfa Gevaert. Pour se développer, celle-ci a eu besoin de l'appui des capitaux allemands. Néanmoins, elle est très réputée et concurrence, pour certains produits, la marque Kodak.

La fabrication d'appareils photographiques en France contribuerait à la diminution du chômage. Il faut se rappeler que les appareils photographiques sont constitués essentiellement de petite mécanique, d'électronique et d'optique. Pour le montage de ces appareils, les femmes seraient d'ailleurs particulièrement qualifiées. (Sourires et murmures.)

D'un autre côté, les Français construisent des meubles de luxe de réputation mondiale, mais il est étonnant de constater qu'ils ne fabriquent pas de meubles courants, pour les habitants des H. L. M., par exemple. Il existe bien quelques fabricants de moyenne importance, mais la presque totalité de nos achats s'effectue en Italie et en Belgique. Ainsi, les chênes de la forêt de Compiègne partent en Belgique et reviennent en France sous forme de meubles.

Le Jura possède une immense forêt de sapins de très belle qualité, or il ne compte aucune industrie. La création d'une grande usine produisant 100 000 ou 200 000 ameublements, fournirait du travail aux habitants de cette région. On ne comprend pas, dès lors, qu'on ne fabrique pas des meubles en série. Ce serait un réel moyen de réduire le chômage surtout dans cette région, et d'économiser les francs qu'on dépense pour acheter en Belgique et en Italie. Pourquoi ne pas exporter ? Nos meubles sont aussi bien faits que les autres, et probablement avec plus de goût.

Vous me demanderez peut-être : pourquoi entreprendre de nouvelles fabrications alors que nos fabrications actuelles sont souvent source d'ennuis ? Mais on peut avoir des ennuis avec certaines fabrications et ne pas en avoir avec d'autres ! De plus, les ennuis que nous connaissons ne sont pas très graves : en général, il s'agit de fautes d'administrateurs. Parfois, des sociétés se développent trop vite et certains de leurs administrateurs ne sont pas qualifiés pour gérer des entreprises importantes ; mais bien souvent cette situation peut être redressée.

Cas beaucoup plus grave, celui de l'industrie automobile. Il y a quelques années, celle-ci marchait très bien et fournissait du travail à des centaines de milliers de personnes, non seulement aux constructeurs, mais aussi aux sous-traitants, grands et petits, et dans toutes les régions.

La raison de la baisse actuelle de la vente d'automobiles est simple et on aurait même pu la prévoir. Les constructeurs automobiles japonais disposent chacun de huit cents robots, alors que Renault n'en a que soixante et que Peugeot ne peut en avoir. Il est évident que huit cents robots qui permettent le montage de chaînes entièrement automatiques présentent l'inconvénient de supprimer de la main-d'œuvre mais ont pour résultat une baisse du prix de revient. Si aujourd'hui on voulait rattraper le temps perdu en équipant les constructeurs automobiles de robots, on pourrait produire en France des voitures à un prix identique à celui des voitures japonaises. C'est d'ailleurs ce que feront bientôt les Américains avec la sortie des nouvelles voitures. Nos voitures consommant en général moins que celles des autres pays parce que nous avons toujours manqué de pétrole et que nous nous sommes toujours appliqués à construire des moteurs économiques, nous en vendrions partout dans le monde et les Français les paieraient moins cher.

Il faut aussi penser aux artisans et aux ouvriers d'art. Ainsi une exposition dans le genre de celle des arts décoratifs de 1925 (Rires) attirerait en France trois ou quatre millions d'étrangers qui dépenseraient leurs devises en transport, dans les hôtels, les restaurants et les boîtes de nuit.

Lors de la visite de l'exposition, ils admireraient les travaux d'art de nos artisans et de nos ouvriers, notamment des meubles — une exposition donne toujours l'occasion de créer un style particulier — qui offriraient l'intérêt de la nouveauté, mais aussi des sièges, des tissus pour les tentures murales et des rideaux, tout ce qui concerne l'ameublement. Je pense aussi à la lustrerie, à la verrerie, à la porcelaine. Tout cela fait marcher les affaires pendant longtemps. En effet, les hôtels qui se créent alors sont meublés dans le style nouveau que prisent aussi les jeunes qui se marient. Ainsi, la concurrence de ceux qui nous copient serait prise de court.

Dans le passé, de nombreuses expositions ont été organisées. Par exemple, après la guerre de 1870, en 1878 — huit ans après, on n'a pas perdu de temps! — s'est tenue une exposition à l'occasion de laquelle on a construit le Trocadéro.

En 1889, on a construit la Tour Eiffel.

Dans les années 1900, on a construit beaucoup de choses. L'une des plus belles réalisations de cette époque est le pont Alexandre III.

La guerre de 1914-1918, qui a été la plus meurtrière, n'a pas empêché l'organisation de l'exposition des arts décoratifs de 1925 puis, quatre ans après, l'exposition coloniale et, en 1937, une exposition universelle.

Mais depuis plus de quarante ans, plus aucune exposition n'a été organisée. On se demande bien pourquoi car les expositions animent toujours les affaires.

Si l'on en organisait une en 1983, en 1984 ou en 1985, il faudrait y adjoindre une sorte de Luna-Park comme il en existait avant guerre. (Rires.) Les jeunes iraient s'y distraire au lieu de se battre dans les escaliers des H. L. M. Les étrangers y viendraient aussi parce que, dans bien des pays, ce n'est pas beaucoup plus gai que chez nous!

En outre, une exposition laisse toujours des souvenirs. Ainsi, le Trocadéro fut construit en 1878, dans le style mauresque, car c'était l'époque de la conquête de l'Afrique. A l'occasion de l'exposition de 1937, on a chargé deux architectes de le modifier et de l'améliorer. Ils ont remplacé les deux ailes mauresques par des ailes modernes et, au centre, ils ont tracé un terre-plein d'où l'on a vue sur la Seine, au-delà, sur le Champ-de-Mars et, dans le fond, sur l'Ecole militaire. Chaque jour, si vous passez par là, vous pouvez voir des quantités de cars d'étrangers venus visiter Paris et admirer cette esplanade.

Les architectes qui ont conçu cette perspective sont dignes des architectes de Louis XIV : à l'époque, déjà, on construisait des palais en se préoccupant de l'environnement.

Mes chers collègues, excusez-moi d'avoir adopté le ton de la conversation plutôt que celui du discours. Certes, cela n'est pas tout à fait dans le style et les habitudes parlementaires. Mais je suis un ingénieur et je ne pouvais vous parler que comme un ingénieur. Je suis aussi un Français qui souhaite que son pays sorte au plus vite de la crise mondiale après avoir supprimé le chômage et reconquis sa prospérité. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

— 7 —

REMPLACEMENT D'UN DEPUTE DECEDE

M. le président. J'ai reçu de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, une communication faite en application de l'article L. O. 179 du code électoral, m'informant du remplacement de M. Henri Darras par M. Jean-Pierre Kucheida, dans la douzième circonscription du Pas-de-Calais.

— 8 —

ELECTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

M. le président. L'ordre du jour appelle, conformément à l'article 9 du règlement, l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Cette élection a lieu au scrutin secret à la tribune.

J'ai été saisi des candidatures de MM. Louis Mermaz et Jean-Paul de Rocca Serra.

Aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise; au troisième tour, la majorité relative suffit et, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu.

Chaque député monte à la tribune à l'appel de son nom.

Des bulletins imprimés sont à la disposition de nos collègues dans les salles voisines.

Ils devront être mis dans l'urne sous enveloppe.

Le scrutin sera dépouillé par quatre scrutateurs titulaires et deux scrutateurs suppléants dont je vais tirer au sort le nom. (Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.)

M. le président. Sont désignés :

Scruteurs titulaires :

MM. Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Pierre Santa Cruz, Henri de Gastines, Jean-Marie Daillet.

Scruteurs suppléants :

MM. Raymond Barre (Rires et applaudissements sur de nombreux bancs), Pierre Jagoret.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre Z.)

M. le président. Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, je prierai Mmes et MM. les députés de bien vouloir attendre, pour s'avancer au pied de la tribune, l'annonce de la lettre initiale de leur nom.

Le scrutin va être annoncé dans le Palais.

M. le président. Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à dix-sept heures vingt.

Huissier, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel a lieu. — Le scrutin est ouvert à seize heures trente-cinq.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite MM. les scrutateurs qui ont été désignés au début de la séance à se rendre au deuxième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du scrutin sera proclamé ultérieurement.

Suspension et reprise de la séance.

M. le président. La séance est suspendue; elle sera reprise à dix-huit heures.

(La séance, suspendue à dix-sept heures vingt-cinq, est reprise à dix-huit heures.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale :

Nombre de votants .....	446
Bulletins blancs ou nuls .....	2
Suffrages exprimés .....	444
Majorité absolue .....	223

Ont obtenu :

MM. Louis Mermaz .....	295
Jean-Paul de Rocca Serra .....	149

(Vifs applaudissements prolongés.)

M. Louis Mermaz ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je le proclame président de l'Assemblée nationale et je l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel.

(M. Louis Mermaz prend place au fauteuil présidentiel. — La plupart des députés se lèvent et applaudissent longuement. — Vifs applaudissements scandés.)

PRESIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

— 9 —

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT

M. le président. Mes chers collègues, je vous remercie pour la confiance que vous me faites et pour l'honneur d'être votre président dans un moment historique, puisque, pour la première fois depuis le début de la V<sup>e</sup> République, une majorité de gauche est élue à l'Assemblée nationale.

Laissez-moi d'abord remercier, en votre nom, notre doyen d'âge pour son discours qui a développé des idées qui lui tiennent à cœur. Il nous a proposé quelques solutions pour la reconquête du marché intérieur.

Je m'associe également à l'hommage que notre doyen a rendu à la mémoire de nos anciens collègues René de Branche, député de la Mayenne, Jacques-Antoine Gau, député-maire de Voiron, ainsi qu'à la mémoire de notre collègue Henri Darras, député-maire de Liévin, décédé cette nuit.

Permettez-moi également, mes chers collègues, au moment où une nouvelle majorité s'installe, d'adresser mes félicitations à celui qui, au cours de la dernière législature, a présidé nos travaux.

L'élection de M. François Mitterrand à la Présidence de la République, le 10 mai, a marqué un tournant décisif dans l'histoire de notre pays. Des millions de Français appartenant